

Date de Dépôt du dossier :

Dossier de demande de subventions FSDIE
(Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes)

Nom du projet :

Représenté par :

Association :

Commission du :

Pour plus de renseignements et pour déposer votre dossier :

Université de Nîmes /Service des études et de la vie étudiante
Maureen LEHERICEY

Cours Vauban / Face à l'accueil Scolarité
Rue du docteur Georges Salan
30021 Nîmes Cedex 1

✉ vpcevu@unimes.fr

☎ : 04 66 36 45 34

Informations générales

Nom et prénom du porteur de projet :

Etudes suivies :

Adresse fixe :

Portable :

Adresse e-mail : @etudiant.unimes.fr

Si le projet est celui d'une association :

Nom de l'association :

But de l'association :

Adresse :

N° siret:

Adresse mail :

Président : nom : prénom :
Mail : @etudiant.unimes.fr tél :
Filière :

Trésorier : nom : prénom :
Mail : @etudiant.unimes.fr tél :
Filière :

Secrétaire : nom : prénom :
Mail : @etudiant.unimes.fr tél :
Filière :

Le Projet

Descriptif du projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs du projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Date(s) et Lieu(x) de Réalisation du Projet :

.....
.....
.....

Publics ciblés (ce projet concerne-t-il un public étudiant en particulier ? Combien d'étudiants pensez-vous toucher ?)

.....
.....
.....
.....

Communication envisagée :

.....
.....
.....

Budget Prévisionnel du projet

Le budget prévisionnel doit être obligatoirement accompagné des devis, justificatifs et attestations des cofinancements acquis ou demandés.

Le budget présenté doit être équilibré : **Total dépenses = Total recettes.**

DEPENSES		RECETTES					
nature	Montant	Libellé	Montant	% total	acquis	en cours	Demande faite le
	€	Subventions - Université de Nîmes (FSDIE) - - -					
		<i>sous total Subventions</i>	€				
		Mécénat et Partenariats - - - -					
		<i>sous total Mécénat/ Partenaires.</i>	€				
		Fonds propres - - - -					
		<i>sous total Fonds propres</i>	€				
TOTAL DEPENSES	€	TOTAL RECETTES	€	100%			

Montant de la Subvention demandée à l'Université de Nîmes :

S'agit-il d'une première demande ? oui non

Sinon, indiquez **la date et le montant du dernier projet aidé par le FSDIE :**

Budget Prévisionnel de l'association

Année 2022/2023

Le budget présenté doit être équilibré : **Total dépenses = Total recettes.**

DEPENSES		RECETTES					
nature	Montant	Libellé	Montant	% total	acquis	en cours	Demande faite le
	€	Subventions					
		-Université de Nîmes (FSDIE)					
		-					
		-					
		<i>sous total Subventions</i>	€				
		Mécénat et Partenariats					
		-					
		-					
		-					
		-					
		<i>sous total Mécénat/ Partenaires.</i>	€				
		Fonds propres					
		-					
		-					
		-					
		-					
		<i>sous total Fonds propres</i>	€				
TOTAL DEPENSES	€	TOTAL RECETTES	€	100%			

Dossier à retourner accompagné de toutes les pièces demandées
(Seuls les dossiers complets seront examinés)

Pièces à joindre à votre dossier :

- RIB
- Devis
- Attestation des cofinancements acquis ou des démarches effectuées

Pour les associations (en plus des documents précités)

- Statuts de l'association
- Copie de déclaration à la Préfecture
- Copie du procès verbal ou compte rendu de la dernière assemblée générale de l'association

Je soussigné(e) _____ m'engage à fournir un compte rendu du projet, dans le mois qui suit la fin de la manifestation comprenant un budget final, accompagné des justificatifs financiers et à mentionner le soutien de l'Université de NÎMES par l'utilisation de son logo sur tous les supports de communication.

L'absence de bilan moral et financier annule les subventions à venir.

Tout projet non réalisé donnera lieu au remboursement intégral de la subvention octroyée.

Fait à NÎMES, le

Signature

Critères d'attribution

Pour être recevables, les projets présentés au FSDIE doivent :

- être porté par une association d'étudiants légalement déclarée (président et majorité du bureau étudiant, de préférence domiciliée à l'université de Nîmes avec signature de la charte des associations) et doit faire l'objet d'un dossier complet et d'un budget en équilibre ;
- s'inscrire dans le cadre humanitaire, artistique, culturel, scientifique ou sportif;
- être fédérateur avec une capacité de mobilisation d'un grand nombre d'étudiants;
- avoir des retombées pour l'université (exposition, conférence, projection, spectacles). Il peut être inter-universitaire à condition de présenter un financement équitable des autres universités ;
- rechercher un cofinancement par d'autres partenaires publics et/ou privés;
- comporter un descriptif exhaustif de l'action envisagée (faisabilité, cohérence entre le projet et l'objet de l'association);
- est également ouvert à des projets individuels et, dans ce cas c'est l'association AVE Unîmes, associée au BVE qui gérera les fonds reçus.
- Les manifestations festives type galas traditionnellement corporatistes seront acceptées à condition d'être ouvertes à tous les étudiants, le but du FSDIE étant de favoriser les projets et dynamiser la vie étudiante.

Sont exclus :

- Toute action entrant dans le cadre d'une formation;
- toute manifestation politique ou syndicale;
- toute action à caractère pédagogique ou de recherche;
- aide au fonctionnement de l'association et achat de matériel sauf s'il est en lien avec l'événement organisé;
- toute action à faible rayonnement;
- tout projet présenté par une association n'ayant pas rendu de bilan qualitatif et financier d'une action terminée déjà subventionnée.

ⁱ La demande d'immatriculation pour le numéro Siret est à envoyer à l'adresse suivante :

INSEE MIDI-PYRENEES
36, rue des 36 Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4